

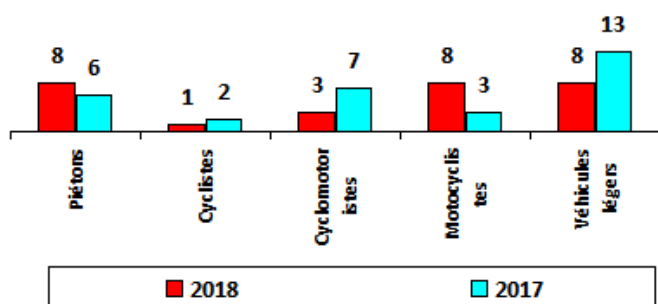


**Avertissement :** Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires.

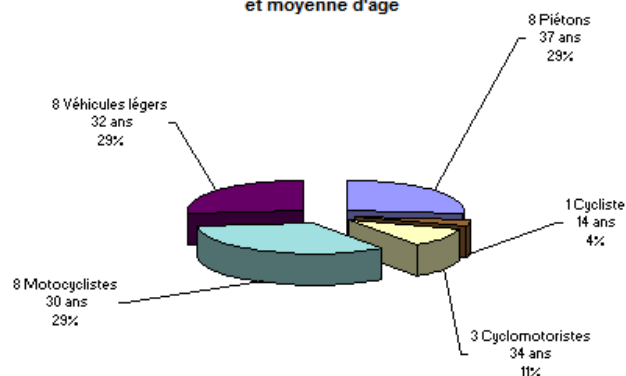
	2017	2018	Ecart		
<b>ACCIDENTS</b>	261	270	9	soit	<b>+3%</b>
<b>TUES</b>	31	28	-3		<b>-10%</b>
<b>BLESSES HOSPITALISÉS</b>	205	204	-1		<b>-0%</b>
<b>BLESSES LÉGERS</b>	156	159	3		<b>+2%</b>
<b>VICTIMES</b>	392	391	-1		<b>-0%</b>

Pour ces 9 premiers mois de l'année 2018, 28 personnes ont perdu la vie sur les routes de Guadeloupe. Ce sont 3 tués de moins par rapport aux 9 premiers mois de 2017, soit une baisse de 10%. Cependant, le nombre d'accidents est en hausse de 3 %, de même que le nombre de blessés légers également en hausse de 2 %. Enfin, le nombre de blessés hospitalisés et le nombre de victimes n'ont pas évolués.

Nombre de tués par catégories d'usagers

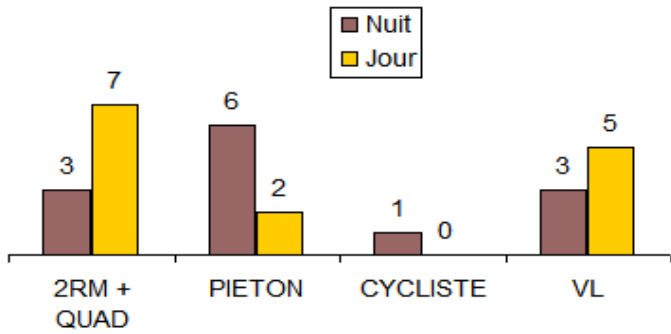


Répartition des tués par catégorie d'usagers et moyenne d'âge



Les usagers vulnérables représentent 71% des tués en 2018. Ils sont en hausse de 11% alors que le nombre de tués en véhicules légers est en diminution de 38% par rapport à 2017 à la même période.

### Répartition des accidents mortels de jour et de nuit

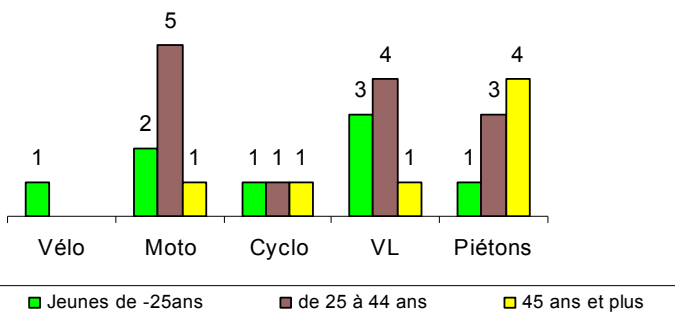


### Répartition des accidents mortels selon le moment de la semaine



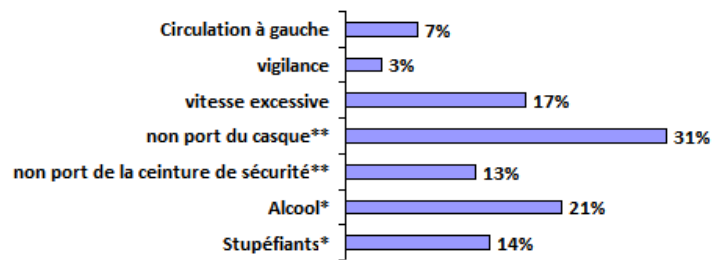
48% des accidents mortels ont lieu de nuit.

### Répartition des tués par catégorie d'usagers et par classe d'âges



Un accident mortel sur 3 a lieu le week-end.

### Facteurs aggravants dûs au comportement de l'utilisateur en 2018



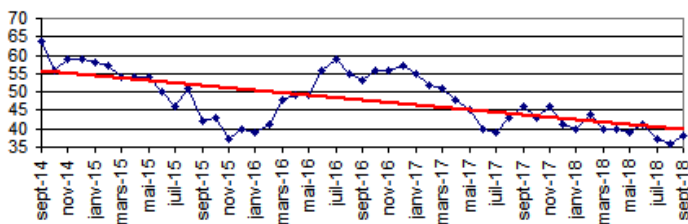
\*Alcool et stupéfiants: Dans certains cas, au moment de la publication de ce bilan, nous n'avons pas les résultats d'analyse de sang, lesquels ne sont connus qu'au bout de plusieurs semaines.

\*\* Les taux pour le non port de casque et de la ceinture sont calculés uniquement pour les usagers concernés par cet équipement de sécurité obligatoire.

25 hommes et 3 femmes (entre 4 et 73 ans) ont perdu la vie. Les personnes de 45 ans et plus, essentiellement des piétons, représentent 29% des tués.

5 vies auraient pu être épargnées si le conducteur du véhicule portait son équipement de sécurité obligatoire. **À noter** : dans 7% des accidents mortels, le véhicule percute un obstacle latéral (facteur aggravant).

### Evolution sur 12 mois glissants du nombre de tués



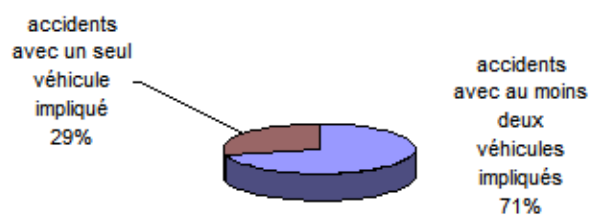
### Répartition des accidents selon le milieu



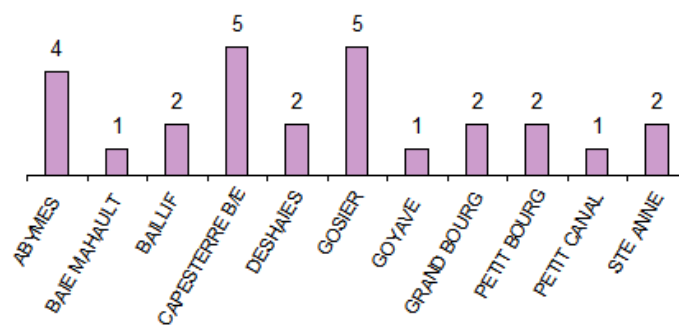
La tendance de la mortalité sur les 9 premiers mois de l'année 2018 est à la baisse. Le nombre de tués sur 12 mois glissants passe sous la barre des 40 tués.

Près de 2 accidents mortels sur 3 ont lieu hors agglomération.

Répartition des accidents mortels selon le type de conflit



Répartition des 27 accidents mortels par communes

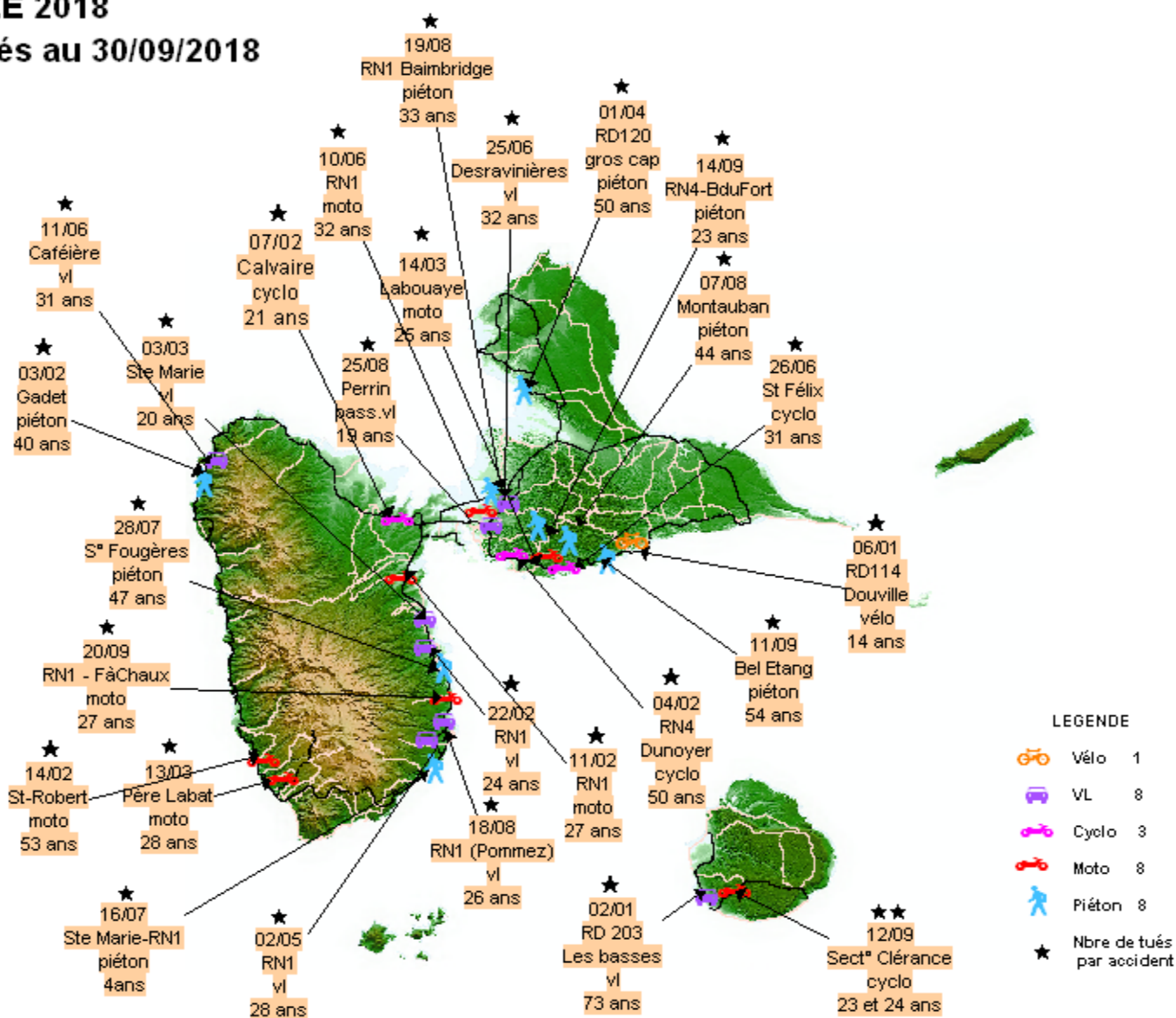


Dans 29% des accidents mortels, le conducteur du véhicule était le seul impliqué dans l'accident, sans aucun autre véhicule.

34% des communes de Guadeloupe ont fait l'objet d'au moins un accident mortel.

# ANNEE 2018

## 28 tués au 30/09/2018



48% des accidents mortels ont eu lieu sur la Basse-Terre contre 44% en Grande-Terre et 7 % dans les îles.  
52% des accidents ont eu lieu sur routes nationales contre 11% sur RD et 37% sur VC ou autres.

Ces 9 premiers mois sont caractérisés par le décès de 28 usagers de la route, soit 3 tués de plus qu'en 2017 à la même période. Parmi ces 28 tués, 71 % étaient des usagers vulnérables, particulièrement des piétons et des motards. Notons que l'alcool\*, l'un des principaux facteurs aggravants est présent dans 31% des accidents mortels. Par ailleurs, 31 % des tués en 2RM ne portaient pas leur casque.

Par rapport à la Grande-Terre, la Basse-Terre est particulièrement impactée avec plus de 50% des accidents mortels. Enfin, l'indice de gravité (nombre de tués pour 100 accidents) passe désormais de 11,8 en 2017 à 10,3.

\* Attention, dans certains cas le taux d'alcoolémie n'est pas connu au moment de la publication de ce bilan.

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL)  
Cellule Départementale de la Sécurité Routière  
Observatoire  
Zone d'activités de Dothémare II  
Bâtiment G "Kann'Opé" 97139 Les Abymes  
Tél. : 05 90 60 40 56 Fax : 0590 98 92 91  
[www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr)